

# REGLEMENT SPORTIF 2017

## DU « TOURNOI 3 RAQUETTES » Adultes

**Article 1** – Ce tournoi est ouvert par priorité aux adhérents de La Clairière Rambouillet Tennis Club et à tous les adultes en bonne forme physique

**Article 2** – L'âge minimum des inscrits sera de **16 ans**.

**Article 3** – L'équilibre du nombre d'inscrits par sport de prédilection sera recherché prioritairement.

**Article 4** – L'organisation communiquera par mail ou par téléphone, pour confirmer l'inscription des joueurs dès **réception du règlement** correspondant

**Article 5** – Aucune inscription ne pourra être effectuée le jour même.

**Article 6** – Les règlements sportifs de chaque spécialité seront appliqués sauf en ce qui concerne le comptage des points (1 partie = 25 points max), la durée et le service

**Article 7** – Chaque équipe sera composée de 2 à 5 membres par tirage au sort. Les équipes pourront être mixtes, en équilibrant le nombre de féminines par équipe.

**Article 8** – Le tournoi se déroulera en 2 phases : une phase de poule + une phase de tableau à élimination directe

**Article 9** – Plusieurs poules seront constituées. Chaque équipe rencontrera les autres équipes de sa poule.

**Article 10** – Toutes les rencontres auront lieu en double :

- L'équipe sur le terrain sera composée de 2 participants, les autres membres de l'équipe pourront être présents pour l'arbitrage ainsi que le coaching ; une rotation dans la composition de la paire de double est souhaitée entre chaque match.

**Article 11** – La durée des rencontres, durant les poules, sera la même, quelle que soit la discipline. Tennis / Badminton / Tennis de table : une rencontre durera 6 min. En cas d'égalité, un dernier échange sera à effectuer.

**Article 12** – Les 2 joueurs d'une équipe servent chacun une fois, puis les 2 joueurs de l'équipe adverse servent également une fois et ainsi de suite.

**Article 13** – A l'issue de cette phase, les 1<sup>ers</sup> de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, ainsi que le meilleur 2<sup>ème</sup>.

**Article 14** – Le matériel utilisé :

- Mini tennis : balles rouge ;
- Tennis de table : balles d'entraînement ;
- Badminton : volants en plastique.

Le matériel sera prêté.

**Article 15** – Les aires de jeu :

- Mini Tennis : 2 terrains courts n°7 ;
- Badminton : 2 terrains sur le court n°5 ;
- Tennis de table : 2 tables sur le court n°6.

**Article 16** – Une tenue sportive adaptée sera demandée à chaque joueur.